

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2013

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - DEREAT JY. – DURAND A. - HENRY B. - FREMONT L. - LE FOLL M. – THOMAS D. (Adjoints) – ANGER M. – BOULANGE F. - CREEL G. – GUENNIC MT. - JONET S. - LE BAIL J. - LE VEZOUET JP. –MORICE Y. - RINFRAY B.

ABSENTS EXCUSES :

- M. LE GUILLOU G. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.

ABSENTS :

- M. JACOB JL.
- Mme MABIN B.
- Mlle MARTIN E.
- M. MORISSEAU M.

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance

I Approbation du PV de la dernière séance

M. le Maire demande s'il y a des remarques concernant le PV du 26 Février 2013. M. le Maire précise que toutes les observations ne peuvent être consignées. Le PV est adopté à l'unanimité.

II Subventions 2013

M. Bernard HENRY présente les subventions 2013, qui ont été étudiées par le bureau municipal et la commission des finances.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT
ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Section Locale des Anciens Combattants	200 €
Foyer socio-éducatif Restmeur	550 €
Amicale Laïque	2200 €

A.S Pabu Football	3800 €
A.S Parents d'élèves du Croissant	750 €
A.S Parents d'élèves du Bourg	510 €
Entente Tennis Pabu/Saint-Agathon	4000 €
Marine Marchande	50 €
Amicale Laïque – Subvention pour formation	350 €
CA Cartonne à Pabu	50 €

SPORT	
Entente Athlétique de l'Argoat	50 €
Club Trégorrois Handisport	30 €
US Plouisy Hand Ball	30 €
Studio danse et forme	50 €
Argoat Compet - Plouisy	30 €
SCB Gym Club - Guingamp	40 €
CULTURE ET LOISIRS	
Centre culturel breton	30 €
Radio Kreiz Breizh	30 €
Chorale Arpège	40 €
Université du Temps Libre	40 €
SANTE	
La Croix d'Or	40 €
Vie libre	40 €
Amicale des donateurs de sang Guingamp	30 €
Association "La Pierre Le Bigault"	30 €
Contre le cancer La Ligue comité des côtes d'Armor	50 €

Croix Rouge Française	30 €
DIVERS	
Association des Maires de France	984.38 €
ACDASC	5564 €
Aumônerie de l'enseignement public	100 €
Association nationale des visiteurs de prison	50 €

M. Bernard HENRY ajoute que les associations extérieures bénéficient d'une subvention à la condition qu'elles comptent un minimum de 5 Pabuais dans leur effectif.

Par ailleurs, il précise que, pour la deuxième année consécutive, la FNACA ne sollicite pas de subvention, et que le Club des Ajoncs d'Or ne sollicite pas non plus de subvention pour cette année.

M. le Maire précise que les associations pabuaises bénéficient de la gratuité des locaux mis à leur disposition.

Quant au Foyer des Jeunes Travailleurs, M. Marcel LE FOLL précise que c'est à la charge de Guingamp Communauté, qui réduit d'autant la dotation de compensation versée à la commune.

III ZAC St Loup – Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme relative à la Déclaration d'Utilité Publique

M. le Maire explique que dans le cadre de la création de la ZAC St Loup à Pabu, le Président de Guingamp Communauté a sollicité du Préfet la mise à l'enquête préalable à la DUP avec la mise en compatibilité du PLU de la commune de Pabu pour réaliser l'aménagement d'un espace commercial et une voie de liaison. L'enquête publique a eu lieu du 22 octobre au 11 décembre 2012 inclus. Le Commissaire Enquêteur a remis son rapport assorti de quelques réserves.

M. le Maire précise que la décision finale appartient à M. le Préfet.

Quant à la voie de liaison, M. le Maire informe que ce projet date de plus de 40 ans. M. GUYADER, « maire visionnaire » l'avait déjà envisagée. Cet ouvrage s'effectuera à plus ou moins long terme.

Dans le cadre du projet de création de la ZAC, les terrains situés au nord-ouest de la ZAC appartenant à M. FOUCAUT seront également ouverts à l'urbanisation.

M. Yves MORICE s'interroge sur l'installation éventuelle de GAMM VERT à cet endroit.

M. le Maire répond que GAMM VERT n'a aucune possibilité d'agrandissement à l'emplacement actuel, car le magasin est situé en zone inondable.

M. Loïc FREMONT ajoute que cette enseigne n'avait pas prévu cet emplacement, mais

l'ouverture des terrains « FOUCAUT » à l'urbanisation a suscité son intérêt pour une installation à cet endroit.

M. le Maire ajoute que le projet de ZAC préserve l'environnement. M. Loïc FREMONT rappelle que le projet prévoit une mutualisation des parkings.

M. le Maire rajoute que si la ZAC est réalisée, à long terme elle pourrait générer 400 emplois. Il rappelle que ce projet est attendu par les Pabuais, notamment au niveau des services de proximité.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable pour la mise en compatibilité du PLU relative à la Déclaration d'Utilité Publique concernant la ZAC St-Loup.

D'autre part, M. le Maire informe qu'il a été interpellé, lors d'une commission d'urbanisme, par un riverain de la Poterie quant à la fermeture de la boulangerie à la fin de l'année.

M. Gérald CREEL déclare qu'il faut étudier la question rapidement.

M. Yves MORICE suggère qu'une boulangerie soit créée sur la future zone commerciale.

IV Cession tracteur RENAULT D SUPER 5

M. Marcel LE FOLL informe que la mairie a reçu une proposition de 1 200 € pour un des tracteurs du service technique. Ce tracteur n'étant plus adapté, le conseil est amené à se prononcer par rapport à la cession de ce matériel.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la cession du tracteur au prix de 1 200 €

Pour remplacer cet équipement, M. Marcel LE FOLL informe que la commune envisage d'acquérir un autre tracteur pour un montant de 6 000 €TTC, avec une garantie de 6 mois.

A l'unanimité, le conseil approuve cet achat.

V Convention journée de la Femme 2013

Mme Sylvie JONET explique que la journée de la femme 2013 s'est déroulée du 7 au 10 mars derniers en partenariat avec les communes de Ploumagoar et Grâces.

Mme Sylvie JONET souligne la réussite de cette manifestation sur Pabu, avec le magnifique concert qui a eu lieu à l'église, et l'atelier de relooking qui a également connu un vif succès, malgré quelques soucis d'organisation.

Mme Sylvie JONET a également assisté à un concert de jazz et une pièce de théâtre à Grâces. Mme Sylvie JONET informe qu'une exposition de photos de Shadi GADIRIAN sur les femmes iraniennes aura lieu du 20 avril au 3 mai prochain.

M. le Maire remercie Mme Sylvie JONET pour le travail réalisé lors de cette manifestation.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention pour l'organisation de la journée de la femme 2013.

VI Convention de mise à disposition d'un véhicule

M. Marcel LE FOLL explique que la commune de Plouisy a sollicité la mise à disposition d'un véhicule de la commune pour récupérer des denrées alimentaires à Saint-Brieuc au profit des restos du cœur. Ainsi, est-il proposé d'établir une convention pour mettre à disposition le matériel et le personnel.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature de cette convention

VII Rythmes scolaires

M. Jean-Yves DEREAT explique que la réforme des rythmes scolaires a vocation à entrer en application à compter de la rentrée 2013.

Il rappelle les principaux points de la réforme :

- l'enseignement aura lieu le mercredi matin
- les élèves bénéficieront de 24H de classe/semaine durant 36 semaines
- La journée d'enseignement sera de 5H30 maximum et la demi-journée de 3H30
- la pose méridienne ne pourra être inférieure à 1H30

Cette réforme impacte les communes quant à l'organisation des activités périscolaires.

A l'initiative de la commune de Pabu, 3 réunions se sont déroulées en partenariat avec les élus, les enseignants, l'inspecteur de l'Education Nationale pour réfléchir sur cette réforme au niveau du territoire.

M. Jean-Yves DEREAT informe que le travail du mercredi matin représenterait un coût de 14 000 € à 15 000 € pour la commune. Les parents d'élèves ont été contactés. Dans l'ensemble, ils sont inquiets face à cette réforme et sollicitent son report.

M. le Maire précise que la commune de Guingamp mettra en place ces nouveaux rythmes à compter de la rentrée 2013.

M. le Maire ajoute que ce projet est un désengagement de l'Etat qui se décharge sur les collectivités locales.

M. Yves MORICE déclare que cette réforme est une décision politique. Il ajoute que pour les parents, ce n'est pas neutre.

Mme Françoise BOULANGE précise que le report de cette réforme permettra une organisation adéquate au bon fonctionnement de l'école.

M. Gérard CREEL s'interroge sur l'embauche de 10 à 12 personnes, avec quelles qualifications ?

A l'unanimité, le conseil municipal décide de demander le report de cette réforme en 2014.

VIII Questions diverses

Centre de formation EN AVANT de Guingamp

M. le Maire évoque que la commune a été contactée par EN AVANT de Guingamp pour la création de 4 terrains de foot au Rucaër. En effet, le club ne dispose pas suffisamment de terrains d'entraînement pour son centre de formation.

M. Bernard HENRY déclare que si le centre de formation d'EN AVANT s'installe à Pabu, cela représente une aubaine pour la commune.

M. Joël LE BAIL précise que les terrains situés au Rucaër sont proches de Roudourou.

M. Yves MORICE déclare que ce projet est une opportunité pour la commune, qui ne « démolit » pas le paysage.

Mme Annick DURAND informe qu'il faudra prévoir une révision allégée du PLU pour accueillir cette structure.

IX Informations

M. le Maire indique qu'une conférence sur Anjela DUVAL aura lieu le 29 mars prochain à la salle polyvalente.

M. Marcel LE FOLL informe qu'il sera nécessaire de passer une convention avec le Conseil Général quant à la réalisation d'une liaison douce entre le rond-point St-Loup et les Quatre Vents.

M. Bernard HENRY fait part que l'assemblée de la ligue de l'enseignement public des Côtes d'Armor, en partenariat avec l'Amicale Laïque se déroulera à la salle polyvalente le 5 avril prochain.

M. Marcel LE FOLL fait le point sur les prochaines dépenses :

- Achat d'un véhicule pour les services techniques au garage LE GUYADER à Pabu au prix de 12 000 €
- Achat de jeux pour enfants pour le plateau sportif du Croissant pour un montant de 15 000 €

M. le Maire informe que le vote du budget aura lieu le 9 avril prochain.

Maison pluridisciplinaire de santé

M. le Maire rappelle son souhait de création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le site du centre hospitalier (ancien bâtiment de la maternité).

En effet, la construction de l'hôpital privé à Plérin pourrait impacter le centre hospitalier.

Mme Annick DURAND s'inquiète pour le « devenir » de la maternité, du service de chirurgie, des urgences.

M. Jean-Yves DEREAT fait part que des maisons de santé vont être créées à Louargat et à

Plouagat. Or, au centre hospitalier, les médecins pourraient bénéficier de la proximité d'un plateau technique.

M. le Maire sollicite à nouveau Mme Françoise BOULANGE pour prendre en charge ce projet.

Mme Françoise BOULANGE déclare que les contextes politique et économique n'y sont pas favorables. Il existe de nombreuses résistances notamment au niveau des professions médicales et pharmaceutiques, mais aussi au niveau des communes qui veulent conserver leurs offres de soins.

M. Yves MORICE souligne que seul compte l'intérêt général.

M. Jean-Yves DEREAT informe qu'une chasse à l'œuf sera organisée le 6 avril prochain en collaboration avec la Commission Municipale des Enfants.

M. Bernard HENRY informe qu'un trail nocturne a lieu samedi 23 mars. Le départ est situé au Lycée du Restmeur.